

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 11 Floréal, an VI.

30 avril, 1798



Brûlement d'une quantité de cédules à Rome. — Départ du marquis de Manfredini pour Vienne. — Arrivée du ministre plénipotentiaire français dans la république ligurienne. — Lettre du directoire exécutif de France au contre-amiral Pléville-le-Peley, sur sa démission de ministre de la marine. — Proclamation du général Schawenbourg aux cantons suisses qui ne veulent pas du changement de constitution.

AVIS.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 francs pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Rome, le 13 germinal.

Avant-hier, on fit partir pour les frontières du royaume de Naples, dix-huit charriots chargés de munitions de guerre. On attend ici plusieurs pièces d'artillerie de siège et de campagne. Le même jour on brûla les cédules qui existoient à la banque du Saint-Esprit : elles furent transportées à la place de Campo flore, & formoient la charge de douze voitures. Une foule immense assistoit à cette cérémonie : elle témoigna, par ses cris, son indignation contre le gouvernement qui avoit inondé l'état de ce papier.

De 30 millions d'écus en papier-monnaie, il ne reste aujourd'hui en circulation, que 7 millions.

On est obligé de recevoir les cédules en paiement, sous peine d'être réputé mauvais citoyen.

Du 18. — Hier, le général en chef provisoire, St. Cyr, fit arrêter plusieurs officiers accusés d'insubordination envers le général Massena. Il fit ensuite rassembler toutes les troupes sur la place du Peuple, & s'étendit sur la nécessité d'observer la discipline militaire. Il regne en ce moment beaucoup plus de tranquillité ici.

Le 20, par une proclamation du général français, qui a force de loi, il fut ordonné une contribution extraordinaire de trois pour cent sur la valeur de tous les fonds productifs existans dans la république romaine.

Les primagénitures, les fidéicommiss & les substitutions, ont été supprimées. Les possesseurs actuels pourront en disposer librement.

Le 21, le consulat envoya, au ministre des finances, une liste de cent quinze personnes, avec les sommes qu'elles devront payer en numéraire & en cédules, dans le terme de trois jours. La somme requise se monte à un million 800 mille écus.

Le passage des troupes françaises continue ; elles se rendent à Civita-Vecchia, où l'on propose une expédition maritime dont le but est toujours un mystère.

De Naples, le 16 germinal.

Voici une anecdote qui a fait ici quelque bruit, & que chacun a jugé d'après ses opinions. Il est d'usage à Naples que tout le monde se leve au théâtre, au moment où le

roi, la reine ou le prince-royal arrivent. Le ministre Trouvé, déjà nommé ministre auprès de la république cisalpine, ne jugea pas à propos de se lever un soir que le roi entra, lorsque le spectacle étoit commencé. Un gentilhomme vint l'avertir que sa majesté étoit arrivée. Le citoyen Trouvé répondit qu'il étoit dans un lieu public, & qu'il ne faisoit pas attention à ceux qui entroient ou sortoient.

Le marquis del Gallo, qui n'accepta qu'à regret la place de ministre, a chaque jour de nouveaux motifs de s'en repentir. Acton a toujours la même influence : mais comme les ministres travaillent directement avec le roi, il ne croit pas être soumis à la même responsabilité.

La reine suit avec opiniâtreté le système qu'elle a adopté ; elle répète souvent que sa sœur s'est perdue par trop de faiblesse.

Les préparatifs militaires se continuent avec activité. On fait des levées forcées pour augmenter l'armée. Un édit royal vient en outre de remettre en réquisition toute l'argenterie du royaume. On sera obligé de le livrer sous les peines les plus sévères. Ces mesures violentes disposent à un nouvel ordre de choses beaucoup de personnes qui le redoutoient jusqu'à présent.

De Venise, le 18 germinal.

Hier furent nommées les personnes qui occuperont les charges, d'après le plan d'organisation du général Wallis. Pour le gouvernement politique & économique, on n'a choisi que des patriciens des maisons les plus illustres. Pour les emplois de juridiction civile & criminelle, on a confirmé presque tous les individus qui étoient en charges à l'époque de la démocratie, tant de la classe noble, que de la classe du second ordre. Cette réforme a excité un grand mécontentement parmi les nobles, qui, de souverains, se voient réduits à la condition de sujets & soumis à un régime très-arbitraire.

Tous les agens des cours étrangères ont ôté les armoiries des princes respectifs, excepté celui de Prusse. Les lettres qu'il reçoit sont encore adressées au résident de S.M. prussienne près de la sérénissime république de Venise. Il paroît que le roi de Prusse ne reconnoît la cession de Venise que lorsqu'il aura eu une compensation suffisante.

De Florence, le 22 germinal.

Le marquis de Manfredini vient de partir pour Vienne. On ignore qu'elle peut être la cause de ce voyage imprévu ; les uns l'attribuent à la présence du saint-père, des cardinaux & d'une foule d'émigrés romains sur lesquels il faut prendre un parti ; d'autres à la maladie de l'em-

pereur ; d'autres enfin au danger qui semble menacer la Toscane comme tous les autres pays d'Italie non encore révolutionnés.

Manfredini jouit, comme on sait, de toute la confiance du grand-duc, & il la mérite; il a de la philosophie, des lumières, & a parfaitement calculé ce que commandent les circonstances actuelles de l'Italie. C'est le seul ministre royal de ces contrées qui sente combien est mobile le terrain sur lequel il marche & qui connoisse le voisinage du Vésuve.

De Livourne, le 22 germinal.

Avant-hier, quatorze bâtimens nautiques par les français & chargés de ris, de lard, &c. mirent à la voile pour Civita-Vecchia, sous l'escorte de la frégate *l'Alerte* & de l'avis *le Turbulent*.

Gènes, le 27 germinal.

Le nouveau ministre de la république française auprès de la république ligurienne, est arrivé ici. Il a le titre d'ambassadeur; c'est la première fois que Gènes reçoit un ministre du premier ordre. Le citoyen Solin se rendit vendredi à l'audience publique du directoire, accompagné par un grand nombre de Français. Il prononça un discours dans lequel on remarque les paroles suivantes :

« Placé près de vous pour stipuler les intérêts de la république française, j'espère les trouver toujours d'accord avec les intérêts bien entendus de la république ligurienne. »

La réponse du président contient l'expression des sentimens dont les liguriens sont animés envers la grande nation. On y a aussi remarqué quelques traits qui semblent avoir rapport à des négociations dont l'objet n'est pas connu du public.

On présentera peut-être sous un aspect défavorable les désertions qui se sont multipliées à Gènes. Le fait est qu'elles ont eu lieu après qu'on avoit déjà annoncé la réforme d'une partie des troupes beaucoup trop nombreuses, et que le gouvernement n'a pas pris des mesures extraordinaires pour retenir des soldats étrangers qui devoient être réformés. Cependant comme il s'est manifesté des mouvemens vers les frontières de Piémont, & qu'il s'y est formé en différens endroits des rassemblemens de révolutionnaires piémontais, le gouvernement a envoyé des détachemens de troupes et des commissaires pour maintenir la tranquillité & faire respecter son territoire.

Extrait d'une lettre de Milan, du 30 germinal.

Lahoz, général cisalpin, officier impérial au service de France durant la guerre, & depuis membre du grand-conseil, a donné sa démission & repris l'habit militaire. Il va, dit-on, rejoindre Buonaparte.

Rien n'est aussi remarquable que la conduite des soldats français parmi nous; elle est au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. Les troupes les plus vantées de l'Europe, & qu'on ne citoit que comme de superbes automates, avoient une tenue moins décente & moins uniforme. Ils passent leur vie dans les églises & les ateliers des artistes à examiner les chefs-d'œuvres & les monumens. Les cabarets sont déserts; il ne se rencontre pas un homme ivre en un mois. La grande récompense des bons sujets, & la permission de sortir avec leurs sabres pour maintenir le bon ordre en cas de besoin, tandis que les autres se promènent comme de vieux rentiers, les mains derrière le dos.

Non, on n'a pas encore une assez juste idée de ce qu'on peut faire des soldats français. Quant à moi, je suis au dernier degré d'enthousiasme: je vais dix fois par jour sur la grande place de Milan admirer quatre ou cinq cents hommes, sans un seul officier, & ne se permettant un jurement. Les Italiens ne sortent pas d'étonnement des traits de générosité dont ils ont été les témoins ou l'objet de la part de ces troupes.

L'habit avec lequel la citoyenne Ginguenée devoit être présentée à la cour de Turin, a été pendant plusieurs jours l'objet d'une grave négociation. L'ambassadeur a soutenu que son épouse ne devoit point porter un panier de six aulnes, suivant l'usage de cette cour. Le maître des ballets a, de son côté, prétendu qu'il étoit impossible que l'ambassadrice parût en robe à la grecque. Après huit jours de difficultés, le costume français quelconque a prévalu. Mais une fièvre survenue la veille de la réception, l'a empêché d'user de sa victoire.

Les généraux français ont engagé le roi de Sardaigne à faire à Coni des magasins de souliers.

Duverrier est arrivé. Il va prendre le timon des finances. Haller a quitté Rome et revient ici.

Rugazzy, en sortant du ministère de l'intérieur, a été nommé à la place de commissaire du directoire près le tribunal de cassation. Lambertini (de Reggio) lui a succédé, et a quitté la tribune pour le ministère.

La santé de l'empereur est, dit-on, moins mauvaise.

Les Grisons ne tarderont pas, suivant les apparences, à être réunis à la république helvétique. Les Cisalpins sont au désespoir d'être témoins et non profitans de ces partages.

Les embarquemens continuent à Toulon, à Gènes et à Civita-Vecchia. Le général Desaix est dans cette dernière ville.

Les chevaux de Berthier sont à Toulon, où l'on attend Buonaparte.

Des étrangers qui ont lu quelques-uns des discours de tribune & des décrets de notre corps-législatif, ne se douteroient pas de l'opiniâtreté avec laquelle les anciens usages luttent encore contre les institutions nouvelles. Le jour de Pâques il y avoit sur les boulevards six cents voitures, & derrière plusieurs d'entr'elles jusqu'à trois laquais en petite livrée, c'est-à-dire collet de différentes couleurs, avec les paremens & le collet différens.

Le même jour l'archevêque a officié au milieu de deux mille ames & de cinquante chanoines, fourrés d'hermine, dans la superbe cathédrale du Dôme.

Le général Brune est vu ici de très-bon oeil. Ses manières, son ton & ses principes y inspirent une grande confiance. Il part, sous peu de jours, pour Rome.

R U S S I E.

De Pétersbourg, le 4 germinal.

La défense de porter des fracs, des gilets, des éba-peaux ronds, des souliers avec des rubans, & de grosses cravates & monchoirs, s'étend seulement sur le gouvernement de cette capitale & de Moskow.

La banque impériale d'assistance pour la noblesse a été ouverte le 21 ventôse.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 22 germinal.

On n'introduira point dans les provinces ex-venitiennes le gouvernement établi dans les autres états héréditaires; mais on combinera autant que possible le nouveau régime avec celui qui subsistoit ci-devant dans lesdites provinces.

A L L E M A G N E.

De Augsbourg, le 29 germinal.

Le comte de Cobenzel a passé hier ici, & a continué sa route sur Vienne. On dit qu'il a laissé à M. de Lehrbach ses pleins-pouvoirs, pour remplir en son absence les fonctions de ministre extraordinaire de l'empereur à Rastadt.

Le 16 germinal, le feu prit à l'hôpital militaire de Cilly, en Basse-Styrie. Il s'y trouvoit une grande quantité de cartouches qui propagerent l'incendie, au point qu'en moins de huit heures la ville fut réduite en cendres, à l'exception de six maisons.

S U I S S E.

De Bâle, le 29 germinal.

Voici le texte d'une proclamation adressée par le général Schawenbourg, à ceux des gouvernemens suisses qui résistent encore au changemens de constitution :

« Instruit que les gouvernemens de Saint-Gall, Toggenbourg & Appenzel, non contents de repousser une constitution qui doit assurer le bonheur et l'indépendance du peuple suisse, osent encore troubler les assemblées de la Thurgovie dans leurs opérations; considérant que l'intérêt de l'Helvétie exige la prompte réunion de toutes ses parties, & que le moindre délai pourroit avoir les suites les plus graves; considérant enfin que la conduite de ces gouvernemens tend à allumer une guerre civile, & que la république française doit étouffer dès son origine ces troubles dangereux, ainsi que les projet de tous ceux qui veulent sacrifier le bonheur de leur pays à leur ambition particulière, le général en chef déclare :

1. Les membres des gouvernemens de Saint-Gall, Toggenbourg & Appenzel, sont personnellement responsables de tous les retards qu'ils apporteront à la marche des assemblées voisines, vers la constitution helvétique.
2. Ils seront également responsables, même sur leurs têtes, de toutes les atteintes au repos public, & de toutes les violences commises dans les cantons voisins par eux ou leurs ressortissans; à moins que ces gouvernemens ne démontrent qu'ils ont employé tous leurs moyens pour prévenir ces désordres. Ils répondront aussi de la sûreté des citoyens qui pourroient être inquiétés à raison de leurs opinions politiques, & de leur désir d'accepter la constitution.
3. Si dans l'espace de douze jours, dès demain (18 germ.) les gouvernemens de Saint-Gall, Toggenbourg & Appenzel, n'ont pas adhéré à la constitution, & nommé les autorités qui y sont désignées, le général en chef déclare qu'il les regardera comme complices des usurpations suisses, & qu'il prendra à leur égard des mesures promptes & sévères.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 25 germinal.

La flotte de la Manche, aux ordres de l'amiral Bridport, vient de recevoir l'ordre de mettre à la voile. Elle est composée de 15 vaisseaux de ligne, & d'un nombre proportionné de frégates. Sa croisière doit s'étendre depuis le cap Lézard jusqu'aux côtes d'Irlande.

Outre cette escadre, il y en a une moins considérable aux ordres du vice-amiral Carli, qui doit avoir établi sa croisière dans les eaux de Brest. Celle-ci est composée de 7 vaisseaux & 2 frégates.

L'escadre d'Irlande, stationnée dans la baie de Cork, vient aussi d'être renforcée de 4 vaisseaux de ligne & d'un grand nombre de frégates. Les bâtimens légers de cette station doivent croiser sur les côtes de l'ouest & du nord, tandis que la grosse escadre tiendra sur les côtes du sud.

Cadix est toujours bloqué par 16 vaisseaux de ligne aux ordres du vice-amiral Orde. Il a dû, depuis peu, recevoir un renfort de 5 vaisseaux de ligne.

L'amiral Colpoys se rend aux Indes-Orientales, à bord du *Northumberland*, de 74. Il aura le commandement de toutes les forces navales dans ces parages.

L'Irlande est toujours dans l'état le plus critique. La force seule la tient encore sous le joug.

Notre gouvernement, dit le *Courrier*, journal de l'opposition, est instruit d'une manière certaine que les Français vont sans délai s'embarquer pour une expédition. On nous assure qu'il y a cent mille hommes sur les côtes de Brest dans un rayon de cinquante milles.

Les fanaux & signaux sont disposés sur toute la côte de l'est, de manière que l'approche de l'ennemi peut être annoncée d'Ymouth à Nore en moins de cinq minutes.

Tous les marins applaudissent à un plan qui consiste à armer les chaloupes & bateaux des vaisseaux marchands, & l'on commence déjà à le mettre en exécution sur la Tamise.

Les principes des *illuminés*, à ce qu'on mande d'Allemagne, se propagent avec tant de succès, que dans la seule ville de Stuttgart, capitale du duché de Wurtemberg, il y a trois loges de cette association mystérieuse.

La livre de pain vaut ici quatorze sous de France.

Le paquebot le *Jane*, capitaine Tilley, a reçu ordre, le 20, de mettre sur-le-champ à la voile de Falmouth. Cet ordre est occasionné par la capture des paquebots d'Amérique.

Des avis parvenus le 22, à l'hôtel de la compagnie des Indes orientales, annoncent que le *Canton*, le *Glutton* et le *Boldam*, vaisseaux que l'on croyoit perdus, sont arrivés en bon état à Macao, ainsi que la *Britannia*, venant de Botany-Bay. Le *Sylph*, aussi de Botany-Bay, a été pris & envoyé à la Corogne par le corsaire français le *Grand-Bucnaparte*, le *Hawke*, le *Walsingham*, le *Earl-Spencer*, le *Prince-William-Enry*, sont arrivés à Madras, d'où le *Trident*, la *Sybille* & le *Fox*, vaisseaux de guerre, sont partis pour la Chine. Le *Victorious* est aussi arrivé à Madras, avec la partie de l'armement destiné contre Manille, qui avoit mis à la voile, avant que l'on eût abandonné cette expédition.

H O L L A N D E.

De Flessingue, le 3 floréal.

Les bâtimens de guerre, qui sont en armement dans ce port, seront avant peu en état de mettre à la voile. Ils recevront à bord un assez grand nombre de troupes françaises de débarquement, qui sont attendues, à cet effet, dans la Zélande. Il paroît certain que ces bâtimens serviront d'escorte aux transports réunis à Anvers. Leur sortie de l'Escaut rencontrera de grands obstacles, attendu que l'ennemi croise toujours à l'embouchure de cette rivière, avec une division de frégates, cutters, sloops, &c. Les Anglais paroissent même à chaque instant si près de Flessingue, qu'on pourroit leur supposer, contre cette ville, des projets d'hostilité; mais on n'est plus effrayé de cette manœuvre habituelle.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 5 floréal.

Le grand bureau de la poste de l'armée & celui du trésor de la ci-devant armée du Rhin, sont transférés à Berne. Les personnes qui y sont employées partent d'ici demain pour s'y rendre.

On dit que le roi de Prusse acceptera un échange pour la principauté de Neuchâtel, qui seroit réunie en ce cas à la république helvétique.

De PARIS, le 10 floréal.

Le nouveau ministre, le contre-amiral Bruix, est entré en fonctions. Conformément à un arrêté du directoire, en date du 8 de ce mois, il a reçu le porte-feuille, hier à trois heures, des mains du vice-amiral Pléville-le-Peley.

Le citoyen Bruix n'est pas celui qui a commandé dans la Méditerranée la flotte ci-devant vénitienne. Le nouveau ministre étoit attaché au port de Brest en qualité de major-général de l'armée navale.

Le directoire exécutif, en acceptant la démission de Pléville-le-Peley, lui a adressé les lettres suivantes, dont l'opinion publique & les regrets des marins sanctionneront les expressions honorables.

Le directoire exécutif au ministre de la marine.

Paris, le 26 germinal, an 6.

Le directoire exécutif a vu avec peine, citoyen ministre, que votre âge & vos infirmités vous aient forcé à lui adresser votre démission. Les preuves multipliées que vous lui avez donné de vos lumières, de votre zèle & de votre intégrité, & de votre attachement à la république, lui faisoient desirer de vous voir occuper plus long-temps le poste auquel sa confiance vous avoit appelé. Son premier acte, après la lecture de votre lettre du 20 de ce mois, a été de vous porter au grade de vice-amiral, pour vous donner une marque non équivoque de l'estime particulière qu'il vous conserve : sa délibération à cet égard est consignée dans l'arrêté qu'il vient de prendre, & dont l'expédition est incluse. Le directoire vous invite à continuer vos fonctions, en attendant qu'il puisse se concerter avec vous sur le successeur qu'il devra vous donner. Il compte qu'alors même vous continuerez à n'être pas étranger à ses opérations. Il cherchera à utiliser vos connoissances dans un poste moins pénible, & dans lequel sa confiance vous suivra toujours.

Signé, MERLIN, président.

Le directoire exécutif au citoyen Pléville-le-Peley.

Paris, le 9 floréal, an 6.

Le directoire exécutif, citoyen ministre, vient, conformément au vœu que vous lui avez manifesté, de vous donner un successeur ; c'est sur le contre-amiral Bruix que son choix s'est fixé. Le directoire vous réitère l'assurance qu'il vous a déjà donnée de la satisfaction avec laquelle il a vu le zèle, les connoissances & le patriotisme que vous avez constamment développés dans vos travaux, tant avant que depuis la démission que vous avez donnée de vos fonctions. La confiance & l'estime du directoire vous sont assurées, citoyen ministre, & il ne tardera pas à vous employer dans un poste moins pénible que celui que votre âge vous a forcé de quitter.

Le contre-amiral Bruix se rendra chez vous à 3 heures pour y prendre le porte-feuille.

Signé, MERLIN, président.

DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423.

— On mande de Trieste, que l'escadre espagnole, commandée par le marquis Spinola, qui étoit dans cette rade depuis près de deux ans, a mis à la voile le 9 germinal.

— Quoiqu'il ait été officiellement annoncé que Buonaparte devoit partir pour Rastadt, ce général étoit encore hier à Paris.

— C'est aujourd'hui que les fêtes champêtres ont commencé dans les jardins publics autour de Paris. Il y a, cette année, une concurrence qui promet au public variété de plaisirs & émulation pour obtenir la préférence. Elle avoit été accordée l'année dernière aux *Fêtes de Tivoli*, maison Boutin. Le citoyen Bermont, entrepreneur de ces fêtes, n'a rien négligé pour la mériter encore. Son emplacement est superbe, & il y a ajouté beaucoup de nouveaux embellissemens.

— Le gouvernement a fait imprimer une liste des officiers de la marine militaire, jusqu'au 27 ventôse dernier.

Nous avons 6 vice-amiraux, non compris Brucis & Pléville-le-Peley, derniers promus ; 16 contre-amiraux, non compris Bedout, Courand, Terrasson & Decrès, derniers promus ; 49 chefs de division, 50 capitaines de vaisseaux, première classe ; 48 capitaines de vaisseaux, deuxième classe ; 183 capitaines de frégates ; 527 lieutenans de vaisseaux, & 879 enseignes de vaisseaux.

— On croit que Charles Lacroix, notre ministre actuel en Hollande, reviendra prendre la place de membre du conseil des anciens, à laquelle il est nommé.

— Il y a eu scission dans le corps électoral des Hautes-Pyrénées.

La partie non scissionnaire, au nombre de 107, a nommé pour le conseil des cinq-cents J. P. Barrère, frère de Bertrand Barrère, ci-devant membre du comité de salut public ; & Guchan, membre actuel des anciens.

Les scissionnaires ont choisi Dauphole & Lacrampe, députés actuels.

— Une proclamation du général français à Corfou, annonce aux habitans des îles vénitienes, qu'elles sont pour toujours réunies à la France, & que la liberté des culs y sera respectée. On avoit répandu le bruit que les français vouloient abandonner ces îles sans défense : le général assure qu'il y a à Corfou quatre cent quatre-vingt canons & les munition nécessaires pour la défense de l'île ; & qu'il y a en outre, dans les autres îles, six cents bouches à feu, outre l'armement de la flottille destinée à les protéger. Enfin, il assure que les emprunts, qui ont été levés dans des momens de besoin, seront exactement remboursés.

— Le citoyen J. A. Olivier, qui vient de faire un voyage en Perse, par un ordre du gouvernement, mande de Constantinople, dans une lettre datée du 18 frimaire dernier, qu'il apporte de Perse, de la Babylonie, du désert de l'Arabie, des environs d'Alep, de Chypre, des montagnes de la Caramanie et de l'Asie mineure, plus de douze cents grains bien soignées, beaucoup de médailles en or, en argent & en bronze, romaines, grecques, parthes ; quelques momies d'enfans et d'oiseaux sacrés d'Egypte ; quelques manuscrits intéressans, &c. Passant ensuite à la situation actuelle de la Turquie, il conclut de sa dépopulation, de la grande diminution de ses revenus, de la désertion des campagnes, qui s'accroît chaque jour par les vexations et l'impunité des bachas, des revoltes de ceux-ci, de la mutinerie et de l'indiscipline des janissaires, que ce grand état penche vers une chute prochaine.

A. FRANÇOIS.